

**AUTORISATION D'UTILISATION  
MENTION DE SOURCE OBLIGATOIRE**

Commande: 2015-2129

**DESTINATAIRE :**

Gérald Frigon  
Association des familles Frigon  
5805, rue Labrèche  
Laval (Québec)  
H7B 1A5

**OBJET :** Utilisation d'un (1) acte notarié provenant du Greffe d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin (CN601, S2) pour illustrer le site web de de l'Association des familles Frigon ([www.frigon.org](http://www.frigon.org)) à la fin janvier 2016.

**Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ne permet pas la diffusion des images et des documents qu'elle conserve dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.).**

**Les fichiers diffusés sur un site web doivent être à 96 ppp ou bloqués au téléchargement.**

Selon la *Loi sur le droit d'auteur*, les œuvres non protégées ou dont la durée de la propriété intellectuelle est échuée peuvent circuler librement. Pour faire suite à votre demande, il nous fait plaisir de vous confirmer que la ou les pièce(s) mentionnée(s) en annexe fait partie du domaine public, donc libre(s) de tout droit.

**Nous vous prions de faire état de la mention obligatoire, selon l'utilisation :**

- Pour une diffusion dans un médium électronique, un film, une vidéo ou une diapositive ou sur un objet, le bénéficiaire mentionne au minimum : **BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC** et le **NOM DE L'AUTEUR** du document, s'il est connu.
- Pour une publication sur papier ou sur un autre support, le bénéficiaire exige que son éditeur indique la référence complète et la provenance (centre d'archives) de chaque document publié, telle qu'inscrite au verso de la reproduction ou sur un feuillet l'accompagnant.
- Pour une exposition, le bénéficiaire indique la référence complète et la provenance (centre d'archives) de chaque document exposé, telle qu'inscrite à l'annexe du présent document.
- Pour la publication ou l'exposition d'une partie d'un document, il inscrit ou fait inscrire, en plus de la référence complète et de la provenance, le mot « *détail* » ou « *extrait* », selon le cas.

## ANNEXE

Vente d'une terre à Batiscan par François Frigon aux frères Louis et Mathurin Guillet  
Antoine Adhémar dit Saint-Martin  
1682-03-31  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
BAnQ Vieux-Montréal  
Greffe d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin  
CN601, S2



Florian Daveau  
Archiviste  
Direction des services aux usagers et aux partenaires  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Édifice Gilles-Hocquart  
535, avenue Viger Est  
Montréal (Québec) H2L 2P3  
Téléphone: 514 873-1101 poste 6215  
Télécopieur: 514 873-2980  
[icono.cam@banq.qc.ca](mailto:icono.cam@banq.qc.ca)  
[www.banq.qc.ca](http://www.banq.qc.ca)